

Budget **saison 4** Participatif

Déposez votre projet
jusqu'au 13 juin

schilick



**Construisons des projets
qui nous rassemblent**

participer.ville-schiltigheim.fr

- Contact : budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr
- Plus d'infos sur : participer.ville-schiltigheim.fr



schilick.fr



Qu'est-ce que le budget participatif ?

C'est un budget mis en place par la municipalité afin de financer des projets proposés et choisis par les habitant-e-s. C'est un outil d'expression et de décision des citoyen-ne-s. Il permet à la Ville de réorienter des ressources publiques et de mieux répondre aux besoins.



Des critères à respecter

Satisfaire un motif d'intérêt général :

plus précisément être conçu pour la ville et tous les habitant-e-s.

Correspondre aux compétences

municipales : demeurer dans la limite du réalisable et rester dans le domaine du champ d'intervention de la ville (culture, action sociale, jeunesse, sport, environnement, éclairage public...).

Relever des dépenses d'investissement :

le projet doit être un équipement ou une installation qui améliore votre cadre de vie (mobiliers urbains, aménagements paysagers, aires de jeux...). Il ne doit pas générer de frais d'entretien et de gestion sur le long terme.

Pour les associations, le projet proposé ne pourra aucunement engendrer de demandes de subventions spécifiques.

Qui peut proposer un projet ?

Tous les habitant-e-s de Schiltigheim ! De façon individuelle ou collective.

Cette année les associations aussi peuvent être porteuses de projet.

Pas de limite d'âge !

Les enfants, les jeunes comme les adultes peuvent déposer leurs idées !



Les étapes du budget participatif

1 J'ai un projet à proposer pour ma ville :

13 mars – 13 juin 2023

Proposez vos projets dans le but d'améliorer le cadre de vie de Schiltigheim. **Cette année le thème est « Des projets qui nous rassemblent ».** Plusieurs permanences seront organisées à travers la ville. Deux ateliers d'accompagnement à la construction de projet auront lieu les samedis 13 mai et 3 juin.

2 Les services municipaux étudient mon projet :

14 juin – 31 déc. 2023

Les services municipaux étudient toutes les idées de projets en fonction des critères du budget participatif.

3 La Ville m'informe des projets réalisables :

1^{ère} semaine de janvier 2024

Une campagne de communication sera lancée en début d'année prochaine, afin de permettre aux habitant-e-s de prendre connaissance de tous les projets retenus.

4 Les habitants priorisent les projets :

7 janvier au 8 février 2024

Tout-e-s les schilikois-e-s sont invité-e-s à soutenir leurs projets préférés en classant les propositions par ordre de priorité lors de permanences organisées dans toute la ville, et en ligne sur la plateforme de la démocratie participative.



UN PROJET POUR MA CITÉ !

Si vous souhaitez proposer plusieurs projets, vous pouvez remplir un bulletin pour chacun d'entre eux.

Coordonnées

Un projet peut être porté par une, plusieurs personnes, ou une association.

Nom(s), prénom(s)

Âge(s)

Courriel ou téléphone

Je m'engage à suivre mon projet, avec les services de la Ville, de l'étude jusqu'à la réalisation. Pour rappel, les projets seront soumis au vote des habitants au mois de janvier 2024.

Projet

Décrivez précisément votre projet. Dites-en quoi il sert l'intérêt général et ce qu'il apporterait à la ville. N'hésitez pas à fournir tous les détails qui permettront d'évaluer son coût et sa faisabilité (matériaux, dimensions, quantité, etc.)

Localisation

Indiquez précisément où s'appliquerait votre projet s'il était réalisé

À quel besoin/attente ce projet répond-il ?

L'édition 2023-2024 du budget participatif est placée sous la thématique du lien dans la ville et de la construction collective.

Tous les champs doivent être renseignés pour la prise en compte de votre projet.

Pour les associations, le projet proposé ne pourra aucunement engendrer des demandes de subventions spécifiques.

Se poser les bonnes questions avant de déposer son projet



À noter

Les actions qui ne relèvent pas des compétences de la Ville ne pourront pas être mises en œuvre dans le cadre du budget participatif. L'Eurométropole de Strasbourg a par exemple les compétences suivantes : développement économique, voirie, assainissement, lutte contre la pollution de l'air, piscines...

Comment participer ?

Déposez vos projets en ligne !

Pour participer, il est également possible de déposer ses idées en ligne. Vous pouvez également joindre des fichiers afin d'illustrer vos idées. Il vous suffit de vous rendre sur la plateforme de la démocratie participative : participer.ville-schiltigheim.fr



Vous pouvez aussi :

- 📄 Remplir le questionnaire au verso
- 📰 Remplir le bulletin dans le magazine municipal Schilick Infos
- 👤 Vous rendre aux permanences organisées par la Ville

Les formulaires peuvent être :

- 📧 Déposer le bulletin dans une urne de dépôt de projet (voir carte des urnes fixes)
- ✉ Envoyer par mail à l'adresse : budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr
- ✉ Envoyer par courrier à l'adresse :
Hôtel de Ville, 110 route de Bischwiller BP98-67302 SCHILTIGHEIM Cedex



📞 **Contact :** budgetparticipatif@ville-schiltigheim.fr
nathalie.jbertrand@ville-schiltigheim.fr
aurelie.lescoute@ville-schiltigheim.fr

🌐 **ville-schiltigheim.fr**
📱